



## Droits d'un enfant majeur ?

Par **aboud\_old**, le **31/05/2007** à **21:46**

bonjour, je voudrai savoir quels sont mes droits en tant que majeure? j'ai quitté le domicile parental à 16 ans pour des raisons de violence verbale et physique. mes parent sont divorcés, ma mère ne peut m'aider financièrement pour continuer mes études. mon père ,lui, a une bonne situation(juriste). il verse une pension à ma mère ainsi qu'à ma jeune soeur(mineure). je suis agée de 22 ans et hébergée chez les parent de mon ami puisque dans l'incapacité de payer les frais d'un logement. j'ai donc un besoin urgent de votre aide afin de connaitre mes droits, si j'en ai bien sur, pour reprendre mes études(interrompus par mon départ et une depression). j'attends avec impatiente votre réponse merci d'avance!

Par **Christelle\_old**, le **01/06/2007** à **13:38**

Bonjour,

Vous avez droit à une pension (article 203 cciv). Il suffit d'assigner votre père. Par contre je pense que la pension que verse votre père vous concerne aussi. La pension n'est pas versée pour le conjoint, mais pour les enfants. Dans ce cas il y aura sûrement réduction de cette pension.